

res publiques à la dernière session, de manière à me permettre de remplir les hautes fonctions qui m'avaient été confiées. J'avoue qu'il m'aurait été presque impossible d'aller remplir ces fonctions, si l'honorable chef de l'opposition et ses amis, ainsi que les miens, qui sont profondément intéressés dans les affaires publiques, ne m'avaient pas fourni ces facilités. J'ose dire qu'ils ont fait preuve de patriotisme et accompli un devoir d'hommes publics en me fournissant cette occasion, et comme homme public, je crois qu'il est de mon devoir de les en remercier ce soir.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : M. l'Orateur, je dois avouer avec franchise que nous n'avons, pas souvent l'occasion de nous plaindre de la légèreté avec laquelle l'honorable ministre traite les questions importantes. Je serais plutôt porté à dire, en général, que le style de l'honorable monsieur est lourd, mais cependant, lorsque je l'entends donner le nom de petit traité français à la grande œuvre du Haut-commissaire, sir Charles Tupper, je suis bien libre de dire que l'honorable ministre a fait preuve d'une légèreté qui ne convient pas du tout à l'importance du sujet.

L'honorable ministre a cité nombre de précédents relativement à la question importante de la date de la convocation des Chambres. Je sais qu'il affectionne les précédents, et qu'il en a créés de très curieux dans l'administration de la justice du pays, et j'en dirai un mot avant de terminer, mais je peux déclarer tout de suite à l'honorable monsieur que ses précédents ont porté à faux. Il trouvera, je crois, un assez grand nombre de cas, depuis les douze dernières années, où la même erreur a été commise par ses prédécesseurs et par lui-même ; mais il n'en trouvera pas un seul dans le cours des vingt-sept années qui se sont écoulées depuis la confédération, où l'on a laissé passer onze mois et demi entre la prorogation et la convocation du parlement. L'honorable ministre s'est tenu dans les bornes de la loi en convoquant les Chambres pour le 15 mars, lorsqu'elles avaient été prorogées le 1er avril 1893. Voici la loi sur ce sujet, loi bien connue de l'honorable ministre :

Il y aura une session du parlement du Canada une fois au moins chaque année, de manière à ce qu'il ne s'écoule pas un intervalle de douze mois entre la dernière séance d'une session du parlement et sa première séance dans la session suivante.

Il s'est contenté de suivre la loi à la lettre.

M. FOSTER : Et nous sommes arrivés à la session sans encombre.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Vous n'avez fait que suivre la lettre de la loi.

L'honorable premier ministre a eu la bonté de nous informer que son collègue, le ministre des Finances espérait soumettre son exposé financier mercredi prochain, espoir qui, en toute probabilité, ne se réalisera pas. Si l'honorable ministre avait désiré faciliter la dépêche des affaires publiques, j'aurais parfaitement compris qu'il eût convoqué le parlement à une époque convenable. J'aurais compris qu'il eût confié ses secrets à la Chambre, et qu'il lui eût dit ce qui est une vérité indéniable, que les intérêts du Canada et des Etats-Unis sont tellement identiques et intimement liés qu'il était important pour nous de connaître la politique du gouvernement. Il y a de la raison dans cette proposition,

qui, cependant, diffère entièrement de ses admissions précédentes. Il y a de la raison dans sa déclaration, quand il dit qu'il est important pour nous de savoir ce que nos amis les Américains ont l'intention de faire.

J'admets cela, et cette raison aurait pu suffire pour retarder le discours budgétaire, mais non la convocation des Chambres en temps convenable. L'honorable ministre des Finances veut-il me permettre de lui donner un conseil ? Malgré mon désir et celui de mes amis de l'aider à hâter la dépêche des affaires—et nous ne voulons pas passer ici une seule journée de plus qu'il n'est nécessaire pour l'intérêt du pays—je crains qu'il ne lui soit impossible de soumettre son exposé financier mercredi prochain. Je lui conseillerais de le remettre à une quinzaine et il choisira ainsi le jour le plus convenable du calendrier pour présenter ses résolutions concernant les principes de la protection,—rendront la prospérité aux cultivateurs du Canada, et s'il y consent il fixera le premier jour d'avril pour soumettre au pays son nouveau budget.

L'honorable premier ministre a eu la bonté de réprimander mon honorable ami (M. Laurier), parce qu'il s'était moqué du ministre de l'Agriculture, et il a déclaré que ce ministre aurait été un habileur s'il avait dit qu'il était au pouvoir du gouvernement de hausser le prix du grain ou de donner la prospérité aux cultivateurs. Je me souviens qu'en 1878, des charlatans ont parcouru le pays d'une extrémité à l'autre en supposant des choses que des charlatans seuls pouvaient inventer.

M. l'Orateur, le premier avril, ou vers ce temps, nous apprendrons probablement du ministre des Finances combien tous ses prédécesseurs ont été charlatans et imposteurs en promettant ce qu'ils ont promis au peuple du Canada, jusqu'à quel point la politique nationale a été un fiasco, et jusqu'à quel point ils n'ont pas rempli les promesses qu'ils avaient faites.

L'honorable monsieur n'a pas été heureux dans son allusion aux observations faites par mon honorable ami à propos du développement du commerce entre le Canada et l'Angleterre. La Chambre veut-elle savoir à quoi s'en tenir sur ce sujet ? Eh bien, d'après les tableaux du commerce et de la navigation, que j'ai ici, le chiffre total de notre commerce avec l'Angleterre s'est élevé, en 1892, à \$106,254,000, et pour l'année qui vient d'expirer à \$107,233,000. L'augmentation sur le chiffre total a donc été de moins d'un pour cent. Voyons maintenant nos exportations, dont le chiffre s'est élevé, en 1892, à \$64,906,000, et l'année dernière à \$64,080,000, soit près d'un million de piastres de moins que l'année précédente. Je ne crois pas que c'est une forte augmentation et qui méritait d'être mentionnée dans le discours du Trône.

Cependant, l'honorable ministre est maintenant convaincu que mon honorable ami n'était pas trop éloigné de la vérité quand il a dit que, pendant que notre commerce avec l'Angleterre avait à peine augmenté d'un million de piastres, notre commerce avec les Etats-Unis avait augmenté de dix millions de piastres. Mon honorable ami a eu raison d'attirer l'attention de l'honorable ministre sur l'immense importance qu'il y aurait de développer notre commerce avec les Etats-Unis, lequel est presque égal à tout notre commerce avec le reste de l'univers, et qui est susceptible d'une augmentation de dix millions de piastres dans le cours d'une année.